

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 10 Mai 2022

CO 468 DE

Envoyé en préfecture le 16/05/2022

Reçu en préfecture le 16/05/2022

Affiché le

ID : 039-200071595-20220510-CO468DE_2022-DE



**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..56

Votants : ..70

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, LECOQ Yves, PETIGNY Loïc, POULET Gilles, CHUARD Valentin, PETITJEAN Josiane, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard (arrivé à 20h28) LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, PERRIN François, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE-FERRAND Antoine, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence (arrivée à 20h15), DORBON Henri, BOUCHE Bruno, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à BONNET Dominique, BRIOT GAIDIOZ Cécile à DEPIERRE Valérie, BUGADA Catherine à PETIGNY Loïc, BOUDRY Jeanne à POULET Gilles, BRENIAX Denis à GAILLARD Jean François, MOREL Denis à BERTHOD Claude, PAQUIEZ Valérie à VILLALONGA Patrice, REYNAUD Armande à CATHENOZ Catherine, ROMANET Claude à BAUD Jean Baptiste, BEAUPOIL Jean Luc à PERRIN François, TRONCHET Guy à ONCLE Bernard, MONTEVECCHIO Patrick à BRUNEL Bernard, BOUILLET Françoise à CETRE Michel, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : MARCELIN Antoine, à PETITJEAN Josiane, ARNAUD Gérard à BOUCHE Bruno

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELLIN Antoine, PERRARD Laurent, DOS SANTOS Laëtítia, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, FLEURY Michèle,

Etaient absents : VIENNET Rémy, PINGAT Martine, MARTI François, HENARD Stéphane, CHAUVIN Roger, GAVAT William, CASTELLA Damien, GROS Roger, GAVAT Alain, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BERODIER Florence, PROST JACQUOT Claire, CHAILLON Roland, YANARDAG Mikael, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Dinand WESTERVELD

Convocation faite le : 4 Mai 2022

Objet : Orientations pour l'élaboration de la candidature au programme Leader 2023-2027 et du Contrat Territoire En Action 2022-2026/2028

Contexte

Deux politiques contractuelles sont à l'agenda de la CCAPS : une candidature au programme européen Leader et une candidature pour un contrat régional Territoire En Action.

Il est proposé comme socle du projet de territoire : faire du territoire Arbois Poligny Salins - Cœur du Jura un territoire apprenant et entreprenant animé par six ambitions :

1. Être un territoire tirant avantage de la transition écologique, énergétique et numérique en capacité à réduire les vulnérabilités sanitaires, économiques, sociales et environnementales.
2. Être un territoire serviciel avec une accessibilité des services de santé à la population, en renouvelant l'offre culturelle, sociale et sportives accessibles à tous
3. Être un territoire attractif et productif tourné vers ses entreprises et les acteurs économiques fondé sur l'offre et la création de richesses capteurs des revenus publics et privés
4. Être un territoire d'investissement fondé sur le résidentiel en capacité de redistribuer et de transformer l'attractivité en valeur ajoutée pour le territoire.

Objet : Orientations pour l'élaboration de la candidature au programme Leader 2023-2027 et du Contrat Territoire En Action 2022-2026/2028

5. Être un territoire tourné vers les changements sociétaux en capacité à adopter de nouveaux référentiels pour la qualité de vie dans tous les domaines, promouvoir une politique des mobilités et concourir au plan alimentaire de proximité et de qualité
6. Être un territoire démonstrateur d'un modèle de touristicité construit sur des pôles structurants dont le thermalisme et le bien-être, les itinérances, la Grande Saline - Unesco, l'oénotourisme, la maison Pasteur, la maison du Comté ou encore le Mont Poupet.

Postulat général

Les deux candidatures (Leader et TEA) se veulent multisectorielles animée par l'agilité, la résilience et le sens du concret avec :

- **Trois engagements majeurs :**
 - Être proactif en direction des acteurs privés locaux ;
 - Se focaliser sur la généralisation du partenariat public - privé en s'attachant davantage à son caractère reproductible auprès des nouveaux acteurs locaux ;
 - Se concentrer sur des projets publics et privés structurants garantissant un effet levier de Leader et du contrat TEA
- **Trois orientations stratégiques locales de développement :**
 - Territoire en transition sur l'énergie et l'habitat qualitatif ;
 - Territoire serviciel pour la qualité de vie de tous les habitants et l'enfance ;
 - Territoire attractif pour le développement des activités économiques et l'emploi et culturelles.

Objet : Orientations pour l'élaboration de la candidature au programme Leader 2023-2027 et du Contrat Territoire En Action 2022-2026/2028

Présentation synthétique des deux dispositifs

Programme Leader	Territoire En Action
Enveloppe mobilisable	
Enveloppe de 1.500 K€ (précision sur l'enveloppe 2 nd semestre 2022)	Enveloppe non connue ce jour : pour juin 2022
Cadre général d'intervention	
<p>« Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » ; Programme européen d'accompagnement et de financement de projet en zones rurales construit avec les acteurs locaux à la conception et à la mise en œuvre de stratégies, à la prise de décision et à l'affectation de ressources pour le développement de leurs zones rurales.</p> <p>Finalités : Répondre mieux aux besoins locaux, apporter des mesures plus innovantes, être plus sensibles aux aspects globaux, valoriser les actions plus durables, inciter à d'autres changements dans la direction souhaitée.</p> <p>Bénéficiaires : acteurs publics, privés, associatifs</p>	<p>Le socle stratégique des futurs contrats territoriaux repose sur le SRADDET : ils devront le décliner et permettre sa mise en œuvre, en donnant une lisibilité toute particulière aux trois ambitions suivantes :</p> <p>L'inscription des territoires dans une trajectoire de transitions énergétique et écologique</p> <p>Le renforcement des centralités en privilégiant la sobriété foncière</p> <p>La contribution à l'attractivité régionale basée sur des logiques de complémentarités et de coopérations</p> <p>Bénéficiaires : EPCI principalement</p>
Priorités	
<p>Choisir 2 à 4 thématiques</p> <p>Des thématiques qui doivent être larges afin de ne pas bloquer des projets ou idées...</p> <p>6 fiches-actions maximum</p> <p>+ 1 fiche ingénierie</p> <p>+ 1 fiche coopération</p> <p>(non obligatoire mais conseillée)</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique, en accélérant la transition écologique, énergétique et numérique des territoires (dont alimentation de proximité) → thématique obligatoire Améliorer l'attractivité des territoires, en garantissant un socle commun de services aux citoyens Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable Préserver et valoriser les ressources naturelles et paysagères Développer l'économie de proximité Développer les programmes culturels, le sport pour tous, les loisirs et la vie associative Développer le tourisme et la promotion du territoire 	<p>Deux thématiques obligatoires, choix dans le pourcentage de l'enveloppe consacrée</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique : urbanisme durable, transition énergétique et écologique, gestion durable des ressources, alimentation de proximité et de qualité (a minima 30% de l'enveloppe globale devra être affectée à cette axe) Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population, économie de proximité (au maximum 50% de l'enveloppe devra être affectée à cet axe) <p>Des thématiques d'intervention optionnelles sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'accès à la santé pour tous (soutien à l'environnement en santé en proximité en lien avec l'offre de soins de 1^{er} recours, actions en lien avec la santé-environnement, actions en lien feuille de route régionale santé) La mobilité durable du quotidien (articulation attendue avec les COM) <p>Une option supplémentaire, laissée au choix du territoire liée à une stratégie spécifique territoriale.</p>
Calendrier de réalisation	
Dépôt Fin Juin / juillet	Dépôt candidature 3eme semestre 2022
Audition fin 2022	Signature 4eme trimestre
Démarrage janvier 2023	Démarrage immédiat
Programme 2023-2027	Contrat 2022 2026 et clause de revoyure 2026-2028
Animation des dispositifs	
Ingénierie commune : 2 ETP	

Objet : Orientations pour l'élaboration de la candidature au programme Leader 2023-2027 et du Contrat Territoire En Action 2022-2026/2028

La maquette des priorités capitalise sur les travaux, ateliers participatifs, études des dispositifs suivants : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, l'Opération de Revitalisation des territoires / Petites Villes de Demain, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Espaces France Services, le Contrat Territoire Lecture, la Convention territoriale Globale avec la CAF, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), le Contrat Local de Santé (CLS), le Projet éducatif territorial, le Projet d'Approvisionnement Territorial Bois, le Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Contrat Natura 2000, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Contrat de station touristique.

Les orientations s'appuient sur les projets d'investissements figurant aux PPI et prennent ancrage sur la base des travaux du séminaire du 05 mai 2022 pour la construction, de manière concertée, de la candidature LEADER et des ajustements attendus, il est proposé de se concentrer sur deux priorités transversales aux 2 dispositifs en partant sur des actions concrètes, connues et réalisables dans les temps impartis sans alourdir nos capacités d'ingénierie et d'animation.

1ere priorité : Accompagner le Cœur du Jura dans l'adaptation au changement climatique en accélérant la transition écologique, énergétique et numérique

Les axes d'intervention seraient les suivants :

✓ **Réinvestir un habitat équilibré et viable**

- Rendre exemplaire les bâtiments publics et privés par la rénovation énergétique ;
- Impulser la rénovation, l'aménagement d'hébergements éco-responsables dont les hébergements touristiques.

✓ **Accélérer la transition écologique et énergétique par les productions d'énergie renouvelable**

- Augmenter les capacités hydroélectriques et solaires ;
- Organiser et valoriser la filière bois ;
- Accroître et dynamiser le programme de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité.

✓ **Attirer par la sobriété écologique**

- Orienter producteurs et consommateurs vers une alimentation locale, durable et saine ;
- Construire différemment les mobilités.

2eme priorité : Renforcer l'offre de service auprès des acteurs, améliorer l'attractivité en garantissant un socle commun de services aux habitants

✓ **Renforcer l'offre de services auprès des acteurs du territoire**

- Renforcer la coopération entre les acteurs sociaux et entre les acteurs culturels ;
- Mailler les actions de développement social et de santé sur Salins les Bains ;
- Améliorer l'offre de services à l'enfance ;
- Inciter à l'habitat inclusif.

✓ **Structurer l'évènementiel qui valorise le territoire**

- Mettre en avant une médiation environnementale et patrimoniale ;
- Favoriser l'évènementiel atypique d'ampleur à l'échelle du territoire ;
- Rénover un équipement culturel de musique actuel sur Brainans.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré par 69 voix pour et 1 abstention approuve les orientations et donne mandat de poursuivre l'élaboration des deux candidatures avant approbation finales de celles-ci devant le Conseil Communautaire.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

